



LA GESTION DU CHANGEMENT

Durée : 2 jours (13 heures)

Le changement ! Voilà le maître-mot qui caractérise les nouveaux milieux de travail. On peut, sans exagérer, qualifier d'agité, de turbulent et même de houleux l'environnement actuel des affaires et de la gestion. Les organisations changent au rythme de leur environnement. Toutefois, mal géré, le changement peut déstabiliser une organisation et ébranler ses membres. Dans ces nouveaux milieux de travail, la flexibilité est donc devenue le mot d'ordre : les gens doivent être capables de s'adapter, de changer continuellement. En plus de leur demander d'augmenter la productivité, d'apprendre des succès d'autrui, de viser la qualité totale et l'amélioration continue, on s'attend à ce qu'ils puissent générer et intégrer le changement et l'innovation. C'est donc dans cette optique, pour répondre aux défis exigeants qui attendent les organisations du XXI^e siècle et leurs membres, que ce cours a été conçu.

Clientèle cible

Cet atelier s'adresse aux gestionnaires et aux professionnels responsables de la gestion du changement désireux d'améliorer cette compétence.

Contenu du cours

Après avoir suivi la formation, les apprenants seront en mesure de :

- Déterminer les besoins de changement et définir le projet de changement ;
- En identifier les enjeux et les répercussions ;
- Formuler le projet de changement et obtenir l'approbation de ses supérieurs ;
- Appliquer le processus de gestion du changement ;
- En planifier l'exécution ;
- En évaluer la progression ;
- En assurer l'implantation ;
- En assurer le suivi ;
- Guider les ressources humaines vers le changement ;
- Encourager et encadrer les réactions face aux changements ;
- Fournir les informations pour analyser objectivement les répercussions du changement et les malaises susceptibles d'en découler ;
- Ajuster le rythme d'intégration du changement ;
- Soutenir et encourager les initiatives susceptibles de favoriser l'appropriation du changement ;
- Communiquer la nature du changement ;
- Exposer clairement la nature des changements ;
- En présenter les avantages;
- En définir les modalités d'implantation;
- Préciser les objectifs visés;
- Transmettre régulièrement de l'information sur l'évolution du projet.

